



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS



FORMATION ET
ENSEIGNEMENT
PRIVÉS



Paris, le 19 juillet 2017

DÉCLARATION DE

Inès MININ, SECRÉTAIRE NATIONALE DE LA CFDT

Catherine NAVET-BEKTI, SECRÉTAIRE GÉNÉRALE DE LA CFDT ÉDUCATION NATIONALE

Bruno LAMOUR, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA CFDT ENSEIGNEMENT PRIVÉ

ÉTUDIANTS

Réussir la réforme de l'accès au premier cycle universitaire

Cette année, ce sont près de 90 000 bacheliers ou étudiants en réorientation qui n'ont obtenu aucune proposition de formation. Cette situation est inacceptable car malgré les alertes récurrentes sur la difficulté des universités à absorber le flux des nouveaux bacheliers, elle n'a pas été anticipée.

La CFDT et ses fédérations de l'Éducation nationale et de l'Enseignement privé se félicitent de la large concertation lancée cette semaine par Frédérique Vidal, ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. La première rencontre a été positive et a enfin permis de poser la question de la démocratisation de la réussite étudiante.

Aujourd'hui, le taux d'échec en licence reste trop élevé et touche plus particulièrement les étudiants issus des milieux les plus modestes. **La sélection existe donc déjà à l'université** par l'abandon massif de ces jeunes pendant le premier semestre. L'État doit mettre à disposition des étudiants, les moyens humains et financiers nécessaires à un choix éclairé. À la sortie du lycée comme à l'entrée à l'université, les personnels doivent être en capacité d'accompagner les élèves et étudiants dans la construction d'un projet de formation par une orientation active.

Pour la CFDT et ses fédérations de l'Éducation nationale et de l'Enseignement privé, **la concertation lancée par la ministre ne devra pas faire l'économie d'une réflexion plus large sur le baccalauréat et sur le lycée**. Un travail doit être notamment mené sur le continuum bac-3 bac+3. La CFDT n'est pas opposée à l'instauration de prérequis à titre indicatif, mais ceux-ci doivent être élaborés avec l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur et de l'Éducation Nationale. Il est indispensable de prendre en compte les compétences transversales (capacité à s'engager dans une démarche projet, à planifier son travail, à travailler en équipe...). Ces compétences sont tout aussi indispensables pour réussir sa formation et s'insérer professionnellement que les compétences disciplinaires travaillées au lycée.

Enfin, la question de la place des formations post bac sélectives hors université (BTS, classes préparatoires, Écoles...) et des inégalités de financement auxquelles elles font face devra être traité.

Lors de ces discussions la CFDT portera des propositions et rappellera ses lignes rouges : **Tout bachelier doit avoir le droit de s'inscrire dans une formation post bac et le choix doit lui revenir**. Pour la CFDT, le sujet ne peut pas seulement se résumer à choisir entre tirage au sort et sélection au mérite, **le défi est d'abord de réussir à concrétiser un système éducatif qui permet l'accès au savoir et aux qualifications pour tous les jeunes**.